

**DIRECTEUR -DIRECTRICE ADJOINTE DE CRECHE**

N° de Poste/Pôle /Direction/Service	Pôle solidarité – Direction de l’Enfance et de la Famille – Service des crèches départementales (SCD)
Classification	<p>Filière : médico-sociale            Catégorie et cadre d’emplois : A – Infirmière puéricultrice</p> <p><u>Lieux d’affectation :</u>            - Directrice de l’espace d’accueil Petite enfance Maryse Bastié à Romainville</p> <p>Emploi-type : <b>A5-1</b>            Fonction d’encadrement : Oui            Prime + NBI : NBI encadrement            Quotité de travail : 100%</p> <p>Tous nos postes sont handi-accessibles</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de l’Enfance et de la Famille            Service : Service des crèches départementales            Cellule/Pôle/Secteur : crèche            Composition de l’équipe : en cours de recrutement</p>
Position du poste dans l’organisation	Supérieur hiérarchique direct du de/ la directeur.trice : la coordinatrice du groupement de crèches.
Moyens mis à disposition	
Raison d’être	<p>En tant que représentant.e de la collectivité et porteur des orientations départementales, le/la directeur. trice a la responsabilité du projet d’établissement et organise l’accueil des enfants et des familles. Il/elle a la responsabilité de l’équipe, de la qualité pédagogique, de l’organisation et du fonctionnement de la structure. Le/la directeur.trice et son adjoint.e s’organisent pour couvrir la totalité de l’amplitude horaire.</p> <p>La crèche Maryse Bastié située à Romainville est fermée provisoirement depuis un an faute d’agents en nombre suffisant. Le Département entend réouvrir cette crèche en septembre 2025 afin d’en faire un établissement exemplaire à la pointe dans la mise en oeuvre de projets innovants.</p> <p>Vous aurez la responsabilité de construire une dynamique d’équipe autour d’un projet d’établissement ambitieux favorisant les échanges entre les équipes. La réussite de ce projet repose sur votre capacité à fédérer les différents acteurs autour d’une vision commune et à garantir un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants. Dans ce cadre vous serez garante d’une collaboration avec les structures de proximité (école maternelle, cabane des 1000 jours...) afin de renforcer le maillage territorial dans l’intérêt des familles.</p>

<b>Missions</b>	<p>1 - Assurer la mise en œuvre du projet éducatif des crèches départementales (PECD) dont elle a la responsabilité dans le projet d'établissement, l'accueil quotidien des enfants et les projets particuliers. Être garant de la qualité pédagogique de l'accueil réalisé.</p> <p>2 - Organiser la présence des enfants afin d'optimiser les taux d'occupation et de facturation pour répondre aux besoins des familles (définition des places ouvertes à la commission d'admissions des modes d'accueil (CAMA), révision des contrats d'accueil, etc.). Elaborer et définir les règles de présence du personnel (horaires, congés, remplacements) pour garantir le respect du taux d'encadrement des enfants. Comme tout professionnel travaillant en crèche, le-la directeur.trice contribue à la continuité de l'accueil des enfants.</p> <p>3 - Impulser, animer, favoriser une dynamique d'équipe impliquant tous les agents de la crèche (AP, EJE, secrétaire, agents techniques, psychologue, médecin, psychomotricien) et assurer l'encadrement hiérarchique des agents. Définir le système de réunions et de temps de travail. Définir l'organisation des tâches et leur délégation en direction du/de la directeur.trice adjoint.e, et du/de la secrétaire.</p> <p>4 - En lien avec l'équipe, définir la place des parents dans la crèche, mettre en place une bonne circulation des informations à destination des familles, favoriser leur participation aux projets de la crèche et mettre en œuvre, autant que de besoin, des actions d'accompagnement à la parentalité.</p> <p>5 - Assurer la responsabilité de chef d'établissement, notamment responsabilité incendie, et garantir le respect des normes de sécurité et d'hygiène, ainsi que les conditions de travail du personnel. Veiller au bon état de fonctionnement du bâtiment et du matériel utilisé. Garantir l'application des protocoles médicaux dans l'établissement en lien avec le médecin.</p> <p>6 - Contribuer aux réflexions, aux projets et à la dynamique collective du service des crèches dans son ensemble (protocole de garde, groupes de travail, conseils d'établissement, tutorat, recrutement, participation à la semaine de sensibilisation, ...). Développer le partenariat avec les acteurs internes et externes. Représenter le Département dans ce cadre.</p>
-----------------	---

### Compétences :

- **Relationnelles et managériales**

- Savoir assurer un management de proximité auprès des équipes : encadrement direct des agents.
- Supervision des projets, animation d'équipe.
- Savoir déléguer une partie de l'activité dans le cadre d'un binôme.
- Savoir animer et/ou entretenir un réseau partenarial.

- **Organisationnelles**

- Savoir diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale, en interne et en externe.
- Savoir piloter et faire conduire un projet n groupe de réflexion ou de production.
- Savoir solliciter l'intervention des services compétents et/ou développer un réseau.

- **Techniques**

- Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de petite enfance.
- Savoir impulser et organiser la prise en charge des enfants.
- Savoir animer des groupes de réflexion et d'analyse autour de l'action éducative.
- Savoir utiliser les outils bureautiques et les logiciels métier.

### Niveau d'études : II

- **Diplômes requis** : Diplôme Etat de puéricultrice par dérogation et en fonction de la taille de la structure poste ouvert aux infirmiers et éducateurs de jeunes enfants.

- 

- **Expérience(s) professionnelle(s) sur un poste similaire**

Souhaitée(s)

Requête(s)

- **Caractéristiques principales liées au poste**

- Horaires spécifiques par roulement sur logement de fonction l'amplitude horaire de la crèche 7h-18h45.
- Permis de conduire.
- Déplacements province et étranger
- Astreintes
- Logement de fonction
- Port d'une tenue de travail obligatoire
- Autre caractéristique : gardes territorialisées. Fermeture de l'ensemble des crèches départementales la première quinzaine du mois d'août et la dernière semaine de l'année civile.
- Vaccins recommandés et obligatoires.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser sous la référence :  
PRHM/DRH/ERH2/CRECHE/DIR/20-43

A l'attention de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
Pôle Ressources Humaines et Modernité  
Direction des Ressources Humaines  
Equipe ERH2  
93006 BOBIGNY CEDEX

Ce profil de poste est susceptible d'évoluer et d'être réajusté.

2/3